



**NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R28-2022-021

PUBLIÉ LE 7 FÉVRIER 2022

# Sommaire

## **Préfecture de la région Normandie - SGAR / Pôle Politiques publiques**

R28-2022-02-07-00001 - AR 22-024 portant modification de la désignation des membres de la SRIAS de Normandie (5 pages)

Page 3

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2022-02-07-00001

AR 22-024 portant modification de la  
désignation des membres de la SRIAS de  
Normandie



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales  
Pôle modernisation et moyens**

**Arrêté modificatif n°SGAR/22- 024  
portant désignation des membres de la Section Régionale Interministérielle pour l'Action  
Sociale de Normandie (SRIAS)**

**Le Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite**

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 9 ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- Vu le décret du Président de la République du 1er avril 2019 portant nomination de Monsieur Pierre-André DURAND en qualité de Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté du 27 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat ;
- Vu la note DGAFP du 19 février 2019 relative au renouvellement de la composition des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) suite à l'installation du nouveau comité consultatif interministériel d'action social (CIAS) ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2019 portant nomination au comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État ;
- Vu l'arrêté n°22-002 du 6 janvier 2022 mettant fin aux fonctions du président de la SRIAS ;
- Vu les désignations formulées par les administrations et les organisations syndicales ;

## ARRÊTÉ

### Article 1<sup>er</sup>

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de Normandie est composée comme suit :

- **Représentant(e)s de l'administration**

12 membres titulaires, 12 membres suppléant(e)s

- Services déconcentrés du Ministère de la Justice :
  - 1 représentante titulaire : Mme Emmanuelle BERNIER
  - 1 représentante suppléante : Mme Céline PIGOT
- Services déconcentrés du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion :
  - 1 représentante titulaire : Mme Eliane GALLERI
  - 1 représentante suppléante : Mme Vanessa DORUSSE-REPI
- Services déconcentrés du Ministère de la Culture
  - 1 représentante titulaire : Mme Séverine LEROUX-MONCHABLON
  - 1 représentante suppléante : Mme Dorothee GONTHARET
- Services déconcentrés du Ministère des Solidarités et de la Santé :
  - 1 représentante titulaire : Mme Fabienne CASTETS
  - 1 représentante suppléante : Mme Anne-Sophie AZHARD
- Services déconcentrés du Ministère des Armées :
  - 1 représentante titulaire : Mme Sandra REVERT
  - 1 représentante suppléante : Mme Marielle GODEAU
- Services déconcentrés du Ministère de la Transition écologique :
  - 1 représentante titulaire : Mme Vanina HUGUET
  - 1 représentante suppléante : Mme Sophie DEBIEU
- Services déconcentrés du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :
  - 1 représentante titulaire : Mme Cathy TERRIER
  - 1 représentante suppléante : Mme Catherine SOULET

➤ Services déconcentrés du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports :

2 titulaires et 2 suppléant(e)s au vu des effectifs des agents de l'Éducation Nationale en Normandie.

- 1 représentante titulaire : Mme Christine THERY
- 1 représentante titulaire : Mme Nathalie ROLLET
- 1 représentant suppléant : M. Régis LAGREZE
- 1 représentante suppléante : Mme Laure JACQUET

➤ Services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

- 1 représentant titulaire : M. Benoît PECQUEUR
- 1 représentant suppléant : M. Christophe WAGNER

➤ Services déconcentrés du Ministère de l'Intérieur :

- 1 représentant titulaire : M. Reunan LE MAGADOU
- 1 représentante suppléante : Mme Florence LEDUC

➤ Services déconcentrés du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

- 1 représentante titulaire : Mme Isabelle PHILIPONNET
- 1 représentante suppléante : Mme Christelle BOULANGER

-----

• **Représentant(e)s des organisations syndicales de fonctionnaires, représentées au Comité Interministériel Consultatif d'Action Sociale des administrations de l'Etat**

13 membres titulaires, 13 membres suppléant(e)s

➤ Organisation syndicale Confédération Française Démocratique du Travail - CFDT :

- 2 représentant(e)s titulaires :
  - M. Claude GUILLET
  - Mme Maïté GOUVERNET
- 2 représentantes suppléantes :
  - Mme Nathalie BELLIER
  - Mme Alexa TOUROULT

➤ Organisation syndicale de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA :

- 2 représentants titulaires :
  - M. Charly LECHEVALLIER

- M. Christophe SOUARD
- 2 représentant(e)s suppléant(e)s :
  - Mme Coralie BENACCIO
  - M. Philippe DEVIQUE
- Organisation syndicale : Union Syndicale Solidaires :
  - 1 représentante titulaire :
    - Mme Eliane LECONTE
  - 1 représentant suppléant :
    - M. Arnaud LABAT
- Organisation syndicale Force Ouvrière - FO :
  - 3 représentant(e)s titulaires :
    - Mme Françoise DIMICOLI
    - M. Stéphane BONNENFANT
    - M. Oualid NAHAL
  - 3 représentant(e)s suppléant(e)s :
    - M. Laurent NEVEU
    - M. Frédéric DESGUERRES
    - NC
- Organisation syndicale Confédération Générale des Travailleurs - CGT :
  - 2 représentant(e)s titulaires :
    - Mme Sylvie BLANCKAERT
    - M. Christophe LAJOIE
  - 2 représentant(e)s suppléant(e)s :
    - Mme Ghyslaine LUCAS
    - M. Armand MALIER
- Organisation syndicale de la Confédération Française de l'Encadrement - CFE-CGC :
  - 1 représentant titulaire :
    - M. Thierry RIET
  - 1 représentante suppléante :
    - Mme Marlène GUESDON
- Organisation syndicale Fédération Syndicale Unitaire - FSU :
  - 2 représentant(e)s titulaires :
    - M. Romain ARCANGELI
    - Mme Emilie AUBERT
  - 2 représentant(e)s suppléant(e)s :
    - Mme Catherine MEZAAD

## Article 2

Le directeur de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH), la conseillère action sociale et environnement professionnel et la correspondante administrative et financière peuvent assister aux séances de la section régionale, le directeur de la PFRH peut représenter le préfet de région.

## Article 3

Le mandat des membres titulaires et suppléant(e)s de la Section Régionale Interministérielle pour l'action sociale est de quatre ans.

Il prend fin en cas de changement de fonction. Un nouveau membre est alors proposé en remplacement. Sa nomination intervient par arrêté modificatif.

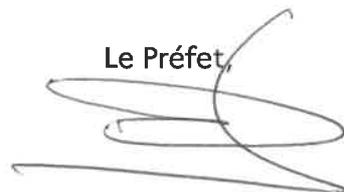
Le présent arrêté abroge l'arrêté n°21-098 du 13 octobre 2021.

## Article 4

Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Fait à Rouen, le 07 FEV. 2022

Le Préfet,



Pierre-André DURAND

*Voies et délais de recours – Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens », accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*